



REPUBLIQUE FRANCAISE
**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ANSE**

Séance du 21/03/2026

OBJET : Désignation de délégués dans les organismes extérieurs : Office Municipale des Sports

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 28

Nombre d'exprimés : 29

Date convocation : 17/03/2026

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, salle du Conseil Municipal, le vingt-et-un mars deux mille vingt-six à neuf heures, sous la présidence de Daniel POMERET, Maire.

Etaient présents :

Daniel POMERET, Jean-Luc LAFOND, Liliane BLAISE, Luc FERJULE, Nathalie HERAUD, Max DURMARQUE, Emmanuelle SCHARFF, Xavier FELIX, Linda BEGGUI, Philippe GERARDIN, Karim MOYENIN OUARDI, Christophe MONTANTEME, Virginie ETOURNEAU, Pierre REBUT, Elodie BENAULT, Carine RANSEAU, Gilles DESCHAMPS-LAMARCHE, Marie-Pierre PELISSE, Eric FRÉBET, Roseline MHARI AGOURRAME, William FOULETIER, Elodie TEILLERE, Marlène CHAUTAIN, Denis CADORET, François GONDELMANN, Agata FIORENZA, Nils MOULIN, Mylène DELEGLISE

Procurations :

Violette DECHANET donne pouvoir à Emmanuelle SCHARFF

Jean-Luc LAFOND est désigné secrétaire de séance.

Bénédicte ROGER-CERTHOUX Directrice Générale des services assiste au conseil en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Conformément à ses statuts en date du 20 mai 1977, l'Office Municipal des Sports a pour objet général, en liaison avec les autorités municipales :

- De soutenir, d'encourager et de provoquer tous efforts et toutes initiatives tendant à répandre et à développer la pratique de l'Education Physique et des Sports et le contrôle médical
- D'instituer dans les mêmes domaines, une coordination des efforts et le plein emploi des installations, du personnel permanent et des animateurs bénévoles existant dans la commune intéressée.

L'OMS comprend des membres actifs, des membres honoraires et des membres d'honneur. Sont notamment membres actifs de l'association, **4 membres du conseil municipal**, pendant la durée de leur mandat.



LE CONSEIL MUNICIPAL
A l'unanimité des votants

1°) DESIGNE sur une liste commune respectant la représentation proportionnelle au plus fort reste, Mme Marlène CHAUTAIN, Mme Elodine BENAULT, M Karim MOYENIN OUARDI et M Nils MOULIN représentants de la commune au sein de l'Office Municipal des Sports de Anse pour la durée du mandat

Le Maire,
Daniel POMERET

Le secrétaire
Jean-Luc LAFOND